

l'après-midi, lisons-nous dans la *Gazette de Québec* ; (1) le journal raconte que le feu prit « à une étable appartenant à l'Hon. Thos. Dunn, dans la rue Saint-Louis. » Il faisait « un vent frais de l'ouest. » L'incendie gagna les maisons voisines, mais tandis que les flammes faisaient rage en cet endroit « on s'aperçoit que le feu avait pris au couvent des Récollets, » qui était situé au bout de la rue Saint-Louis et à environ trois arpents du théâtre de l'incendie. Un témoin oculaire (2) a déclaré avoir vu un bardeau enflammé, emporté par le vent de dessus l'écurie de l'Hon. Dunn, aller « se loger dans le clocher de l'église des Récollets et y mettre le feu. Un des Frères y monta dans l'intention d'éteindre le feu, mais il fut obligé de reculer ; en peu de temps le corps de l'église fut enveloppé de flammes ainsi que le couvent adjacent. » Le feu dévastateur eut vite fait son œuvre ; il détruisit treize ou quatorze maisons, d'après la *Gazette*, et enleva aux pauvres Récollets leur vieux et cher couvent, sans même leur laisser l'espérance de pouvoir le relever. Le gouvernement en effet « s'empara aussitôt après du terrain sur lequel ces édifices étaient construits pour le consacrer au culte protestant et à d'autres fins. » (3)

Il importait de ne pas laisser profaner les tombes où reposaient quatre gouverneurs de la Nouvelle-France, des personnages éminents, des bienfaiteurs insignes du couvent, des parents des Récollets, des religieux dont plusieurs avaient laissé après eux des parfums exquis de sainteté, et parmi ces derniers un martyr ignoré, le P. Simon de la Place, et notre Récollet, le P. Crespel.

Des fouilles furent faites peu après l'incendie, mais en constatant leurs résultats, on se demanda si ces travaux ne furent pas exécutés par des protestants. Cinq jours après le feu, le 11 septembre, la translation des corps retrouvés fut faite. C'était un dimanche. Le curé de la cathédrale annonça la cérémonie funèbre, au prône de la messe, en ces termes : « Dans la mesure de l'église des RR. PP. Récollets on a trouvé les ossements réunis d'un certain nombre d'anciens Religieux et même quelques cendres des anciens gouverneurs du pays qui y avaient été enterrés. On a mis tous ces précieux restes

(1) N° du 8 sept. 1796.

(2) James Thompson, cité dans : Le fort et le château Saint-Louis. — Er. Gagnon.

(3) Dr Meilleur, Mémorial de l'éducation p. 23.